

# Bilan 2018-2024 :

## Sécurité :

- Maintien d'une zone de police mono-communale intégralement dédiée à la population brainoise
- Maintien de l'ouverture du commissariat 24h/24 et 7j/7, contrairement à d'autres communes
- Augmentation du nombre de gardiens de la paix et extension de leurs possibilités de répression.
- Engagements de garde-champêtres particuliers ayant la possibilité de dresser procès-verbal pour lutter contre l'incivisme
- Installation de caméras de surveillance intelligentes dans divers lieux et parcs publics
- Mise sur pied de caméras ANPR aux entrées de la commune
- Diminution de la criminalité de XX %
- Augmentation du nombre de fonctionnaires de police de XX %
- Renforcement du lien entre citoyens et agents de police via de nouveaux Partenariats Locaux de Prévention

## Gestion de crise :

- Crise du Covid-19 (distribution de 100.000 masques aux professionnels de la santé en première ligne, distribution d'un masque pour chaque habitant de la commune en vue du déconfinement, organisation d'un Facebook live afin d'informer au mieux de la population des mesures prises, ...)
- Plan de relance économique de près de 4 millions d'euros à la suite de la crise sanitaire (intervention communale sur l'addition dans les restaurants, suppression de taxes, chèques-cadeaux divers, subsides supplémentaires pour les clubs sportifs et les associations culturelles, ...)
- Invasion russe de l'Ukraine (accueil des réfugiés de guerre, coordination des logements disponibles, des bénévoles et des collectes de dons, engagement d'une interprète, ...)
- Crise énergétique (mesures de sobriété énergétique, extinction de l'éclairage public, investissements verts, ...)

## Cadre de vie - Environnement :

- Urbanisme (rigueur, refus de permis, opposition Conseil d'état,...)
- Création du plus grand champ photovoltaïque au sol de Wallonie, permettant de produire l'équivalent de la consommation de 18.000 ménages
- Mise en place d'un enlèvement des encombrants à la demande et d'une prime afin d'assurer la gratuité de ce service
- Remplacement massif d'éclairage public par de l'éclairage LED afin d'assurer une réduction de la consommation et améliorer la qualité de l'éclairage
- Distribution de plants et de graines chaque année pour favoriser la biodiversité

- Existence d'une prime pour l'acquisition d'un chauffe-eau solaire, d'une compostière, d'une station d'épuration individuelle ou de la réalisation d'un audit énergétique des habitations privées
- Lancement de procédures judiciaires afin de lutter contre le survol aérien excessif de Braine-l'Alleud
- Installation de 50 bornes de rechargement électrique pour voitures au cœur des quartiers et près des pôles d'attractivité communaux.
- Destruction gratuite des nids de guêpes et de frelons asiatiques pour la population afin de protéger nos abeilles
- Mise en place d'un parc à chiens sur le site du Paradis.
- Entretien et créations des bassins d'orages.
- Labellisation de la commune comme « Dog's Friendly »

#### Citoyenneté-Convivialité :

- Amélioration de l'accueil du citoyen en lui permettant de prendre un rendez-vous en ligne avec le service citoyenneté et en multipliant les possibilités de démarche en ligne
- Organisation de nombreux événements familiaux : fête du 20 juillet au Lac du Paradis, journées du cheval, chasse aux œufs, braderie, réception des jubilaires, des nouveaux et des nouveaux habitants, ...
- Réédition du budget participatif permettant à chaque brainois de déposer un projet pour sa commune
- Modernisation du matériel informatique disponible à l'Espace Public Numérique
- Installation de distributeurs de colis en partenariat avec B-Post, notamment à Ophain
- Création d'un marché local à Lillois le mercredi après-midi
- Restauration de la Villa du Paradis afin d'y accueillir une brasserie
- Mise en place d'une allée des anges dans les cimetières
- Célébration des mariages au Lac du Paradis
- Distribution de 60.000 gobelets en plastique réutilisables pour le monde associatif
- Installation d'un distributeur de billets supplémentaires dans le centre d'Ophain

#### Social-santé :

- Fusion, autant que possible, des services communaux et de ceux du CPAS pour bénéficier d'économies d'échelle et d'améliorer le service à la population
- Rénovation et aménagement de la cure d'Ophain afin d'y accueillir de nouveaux médecins généralistes et lutter contre la pénurie médicale
- Mise en place des consultations ONE et du Poste Médical de Garde dans les anciens locaux du CPAS à la rue du Paradis
- Création d'un lieu de rencontre pour les patients Alzheimer et Parkinson avec leur famille

- Poursuite des repas à domicile pour les personnes en difficulté sur l'ensemble du territoire brainois
- Mise en conformité globale du patrimoine du CPAS et amélioration des performances énergétiques notamment par l'installation de panneaux solaires et de nouvelles chaudières.
- Soutien au Relais pour la vie pour son organisation annuelle
- Mise à l'emploi d'une centaine de bénéficiaires du CPAS par an via le programme Article 60, notamment auprès d'entreprises privées.
- Meilleure accessibilité des soins vétérinaires pour les personnes les plus précarisée
- Mise en place de séances de médiation animale pour les résidents de la maison de repos du CPAS le Vignoble.

#### Sports :

- Finalisation du dossier de la piscine et gestion de cette infrastructure
- Gestion de la brasserie de la piscine
- Création d'un terrain de football synthétique à Ophain
- Maintien de prix bas pour permettre à tous la pratique d'un sport

#### Enseignement-culture :

- Enseignement à XX milliers d'élèves dans l'école des arts et l'académie de musique
- Mise en place d'une Maison de la Culture visant à augmenter l'offre culturelle brainoise et de la diversifier.
- Soutien à l'école primaire « l'esperluette »
- Organisation de "Place aux Artistes" à Braine-l'Alleud
- Instauration d'un parcours d'artistes visant à mettre en avant les talents brainois
- Création des mérites culturels

#### Enfance – Jeunesse :

- Rénovation et extension des crèches communales : Ophain, Lillois, Colbie, Centre et Estrée pour un total de 20 places
- Création d'une nouvelle crèche de 56 places à la rue de la légère eau
- Création d'une nouvelle crèche de 21 places à l'ancienne médiathèque
- Poursuite du soutien à la Maison des Jeunes et aux mouvements de jeunesse
- Nouvelle pleine de jeux au Paradis et à Lillois

#### Seniors - Commune amie des aînés

- Création d'une Résidence service publique, une première en Wallonie.
- Nombreux investissements au sein de la Maison de Repos du Vignoble : mise en conformité et agrandissement des chambres, installation du Wi-Fi, d'un nouvel appel infirmier, réalisation d'un nouveau jardin des aînés....
- Nombreuses actions en vue de rompre l'isolement des aînés
- Organisation de transports divers pour nos seniors (Shopping, Cimetières...)

- Organisation de XX sorties par an pour nos seniors (voyages,...)
- Engagement d'un Cyberman visant à lutter contre la fracture numérique en prodiguant une assistance à domicile
- Augmentation du nombre de logements sociaux réservés aux aînés brainois sur le site du Vignoble en collaboration avec le Roman Pais
- Début du chantier permettant d'augmenter la capacité d'accueil du Centre Soins de jour du CPAS

#### Mobilité – Travaux :

- FEDER (comment formuler ?)
- Augmentation du nombre de radars préventifs mobiles afin de réduire la vitesse dans nos quartiers
- Extension et augmentation de la prime octroyée à l'achat d'un vélo ou équivalent
- Gravage gratuit des vélos et des trottinettes par les services communaux pour lutter contre le vol
- Poursuite du service gratuit « Proxibus »
- Mise en place de la possibilité de payer une journée de parking pour les visiteurs du centre de la commune.
- Création de l'application « smart parking » permettant de voir en direct les places disponibles dans le centre-ville.
- Rénovation de quartiers (voir plus loin, tous les citer ? )

#### Fiscalité – Economie :

- Baisse de l'impôt sur l'IPP à deux reprises, pour faire de Braine-l'Alleud la commune la moins taxée de Wallonie.
- Gestion active de la dette, notamment en évitant les taux d'intérêt négatif.
- Suppression de la taxe égouts en 2024, 50 euros pour chaque ménage, compte tenu des boni budgétaires successifs.